

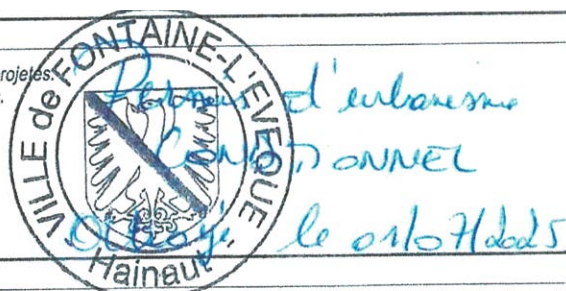


--	--

MAITRE DE L'OUVRAGE Adresse	
---------------------------------------	--

OBJET DE LA DEMANDE CHANTIER Section Cadastre	Réintroduction du permis n° 088/2016/FM accordé en date du 22 novembre 2016 : Construction de 4 habitations jumelées.
---	--

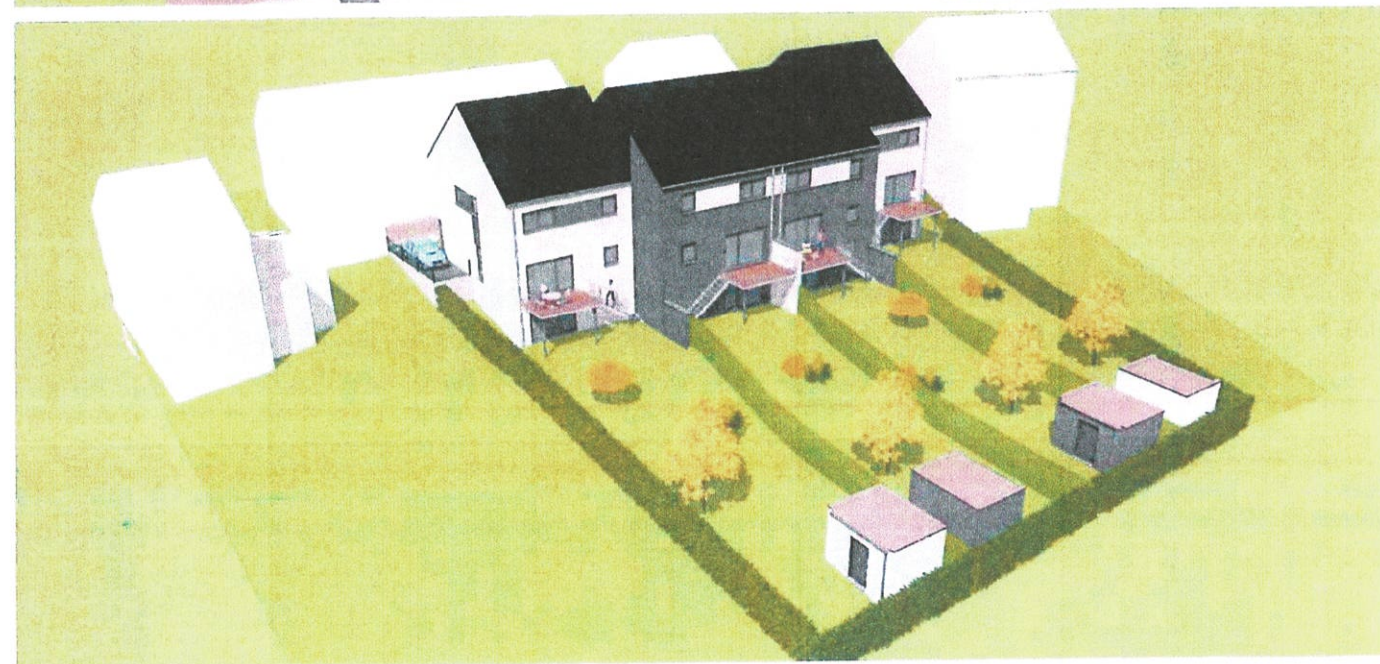
DOCUMENTS, ECHELLES Date : Le 6 février 2025	Profils longitudinal et transversal projetés. Implantations existante et projetée. Schéma d'égouttage projeté. Plans projetés. Coupe A-A projetée. Elévations projetées. Abri de jardin type projeté. Perspectives.	Ech 1/200 Ech 1/200 Ech 1/100 Ech 1/100 Ech 1/100 Ech 1/100 Ech 1/50
--	--	--



NATURE DU DOSSIER Plans dressés par	☐ LEVE ☐ ESQUISSE ☐ AVANT-PROJET ☒ PERMIS ☐ EXECUTION
---	---

RECOMMANDATIONS N° de dossier : 2021/07 Page : -/-	- Le Maître de l'Ouvrage prévient l'Auteur de Projet, par lettre recommandée, de la date du début des travaux et ceci au moins 8 jours avant le commencement de ceux-ci. La non-application de cette recommandation ne pourra en aucun cas rendre responsable l'Auteur de Projet de tout dommage constaté sur chantier. - Toute modification, par rapport aux plans approuvés pour le permis, en cours de chantier devra être signalée à l'Auteur de Projet pour qu'une étude puisse être envisagée en rapport avec les autorités compétentes. - Les plans et détails techniques, nécessaires pour l'exécution des travaux devront être demandés par l'Entrepreneur au minimum 15 jours avant le commencement de ces éléments techniques. - Tout élément en béton armé, en acier ou faisant partie de la stabilité du bâtiment devra être étudié par un Ingénieur-Conseil.
---	---

		L'Entrepreneur,
--	--	-----------------





MATERIAUX DE PAREMENT :

01. Parement en briques de terre cuite de ton gris clair :

- Parement en briques Vandersanden Quartis.
- Vide ventilé.
- Isolation en PUR - λU : 0.023, ép. 10 cm.
- Maçonnerie en blocs de terre cuite.
- Joints vides avec membrane "Diba".



02. Parement en briques de terre cuite de ton gris foncé :

- Parement en briques Vandersanden Morvan.
- Vide ventilé.
- Isolation en PUR - λU : 0.023, ép. 10 cm.
- Maçonnerie en blocs de terre cuite.
- Joints vides avec membrane "Diba".



03. Bardage en ardoises :

- Bardage en ardoises de ton anthracite.
- Lattage et contre-lattage.
- Pare-pluie.
- Isolation en PUR - λU : 0.023, ép. 10 cm.
- Maçonnerie en blocs de terre cuite.



04. Couverture de toiture à versants en tuiles plates de ton sombre.

- Lattage et contre-lattage.
- Sous-toiture.
- Voliges en bois traité.
- Pannes et faitière en bois traité.

05. Couverture de toiture plate des abris de jardin.

- Membrane d'étanchéité.
- Pare-vapeur.
- Plancher en OSB, ép. 22 mm.
- Matelas d'isolation, ép. 20 cm.
- Structure en bois traité.

06. Gouttière moulurée en zinc sur planche de rive recouverte de zinc.

07. Descendant d'eau de pluie carrée en zinc.

08. Menuiseries extérieures en PVC de ton gris avec seuil et appuis de fenêtre en pierre bleue.

09. Portes de garage sectionnelle de ton gris foncé.

10. Souche de cheminée métallique de ton anthracite.

11. Plancher du grenier :

- Plancher en OSB, ép. 22 mm.
- Gitage en bois traité.
- Matelas d'isolation - λU : 0.035, ép. 22 cm.
- Faux-plafond en plaque de plâtre.

12. Dalle de sol :

- Chape + finition, ép. 10 cm.
- Isolation projetée en PUR - λU : 0.026, ép. 10 cm.
- Radier en béton armé suivant étude de stabilité.
- Visqueen.
- Sable de propreté, ép. 5 cm.
- Empierrement.
- Géotextile.

13. Plancher entre sous-sol et rez-de-chaussée :

- Chape + finition, ép. 10 cm.
- Isolation projetée en PUR - λU : 0.026, ép. 10 cm.
- Hourdis en béton armé suivant étude de stabilité.

14. Murs mitoyens :

- Maçonnerie en blocs de terre cuite.
- Isolation en PUR - λU : 0.023, ép. 6 cm.
- Maçonnerie en blocs de terre cuite.

15. Revêtement des trottoirs et accès en pavés de béton drainant de ton gris foncé.

- Béton poreux, ép. 15 cm.
- Sous-fondation type IV, ép. 25 cm.
- Bordure en béton sur dé de fondation.

16. Balcon en bois sur structure métallique avec garde-corps en verre et inox.

17. Escalier extérieur métallique avec garde-corps en verre et inox.

18. Colonnes métalliques de ton gris.

N.B. :

- Tous les ouvrages en béton armé seront à dimensionner par un bureau d'étude.
- Tous les bois mis en oeuvre seront traités fongicide et insecticide de couleur visible sauf pour les choix rabotés.
- Cette nomenclature est présente uniquement à titre indicatif.

Remarques :

Ces plans ne constituent en aucun cas un dossier d'exécution mais uniquement un dossier de permis d'urbanisme. Les documents, détails et indications complémentaires nécessaires à la bonne exécution du projet seront fournis dans une phase ultérieure. De plus, ces plans sont à compléter par les plans du bureau d'étude en stabilité. Ces derniers font foi en ce qui concerne tous les éléments influençant la stabilité.

- Le réseau d'égouttage public est situé sous la voirie.
- Les réseaux d'électricité et d'éclairage public sont situés sur poteaux.
- Le système de ventilation sera étudié ultérieurement par un bureau spécialisé.
- Tous les niveaux repris sur l'implantation sont des niveaux existants sauf indication contraire.